



COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES
Déposé le : 12 novembre 2019
N° : CFP-038
Secrétaire :

PAR COURRIEL

Mirabel, le 31 octobre 2019

Monsieur Jean-François Simard
Président de la Commission des finances publiques
1045, rue des Parlementaires, RC, Bureau RC 35
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Impact du projet de loi 37 sur les petites ou moyennes entreprises (PME) du Québec

Monsieur le Président,

PAMA Manufacturing fabrique des fournitures médicales de première qualité et nous faisons de la santé des patients et des utilisateurs, notre priorité. Nous travaillons avec nos clients à innover et à rendre les produits dont ils ont besoin plus efficaces et plus performants. Nous fabriquons présentement plus de 600 produits utilisés dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).

Nous vous contactons aujourd'hui en raison du fait que nous sommes très préoccupés des impacts que pourrait avoir l'adoption du projet de loi 37 *Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec* sur les petites et moyennes entreprises (PME) québécoises. En effet, le regroupement des achats gouvernementaux au sein d'une seule institution pourrait empêcher l'accès aux contrats d'approvisionnement publics aux PME du Québec. Nous craignons que la création du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) aggrave la situation actuelle qui est déjà déplorable pour les PME comme PAMA Manufacturing.

Le fait de regrouper les achats gouvernementaux en santé au sein d'une seule institution pourrait favoriser la création d'un monopole ou d'un oligopole en ce qui concerne les fournisseurs. En effet, les achats groupés ne permettent pas aux plus petits joueurs de l'industrie de remporter les gros appels d'offres puisque les multinationales font des soumissions que ne peuvent égaliser les PME québécoises. La problématique est que ces gros appels d'offres comprennent souvent des produits exclusifs à un seul fournisseur, ce qui empêche directement les PME de remporter ces appels d'offres au profit des multinationales étrangères. Il est donc très difficile pour les entreprises québécoises de faire valoir leurs produits de qualité égale ou supérieure à leurs concurrents dans ces conditions.

...2

Nous tenons également à rappeler l'engagement du Conseil du trésor qui était de « surveiller le marché pour nous assurer de ne pas diminuer la place qu'occupent actuellement les PME ». Également, nous souhaitons évoquer les propos mentionnés par l'attachée politique du président du Conseil du trésor dans l'article de journal joint : « Un suivi des effets de la proposition sur la part des marchés publics obtenue par les PME sera effectué et, s'il y a lieu, des mesures supplémentaires pourraient être mises en place ». Nous tenons à mentionner que nous trouvons très intéressant et appuyons entièrement les engagements que le gouvernement du Québec s'est donnés dans ce dossier.

Ce que nous vous demandons aujourd'hui est que le gouvernement et les oppositions s'assurent que le projet de loi ne diminue pas la place qu'occupent présentement les PME dans le marché de la santé et des services sociaux. Nous souhaitons également que le projet de loi prévoie un mécanisme qui permettra de mesurer l'impact des changements prévus avec l'arrivée du CAG sur les PME québécoises. Finalement, nous vous demandons que cette lettre soit déposée, dans le cadre des travaux portant sur le projet de loi 37, à la Commission des finances publiques en tant que recommandation.

Parallèlement aux engagements mentionnés plus haut, le gouvernement a maintes fois mentionné sa volonté à faire de l'économie sa première priorité, tout en prenant des engagements clairs en faveur de la santé et de l'innovation. Une plus grande efficacité du réseau de la santé et des services sociaux et de sa méthode d'approvisionnement est l'ambition commune que poursuivent nos deux organisations. C'est pourquoi nous croyons que les suggestions mentionnées plus haut se forment autour de cet objectif commun, et ce, au bénéfice de la population québécoise.

Nous joignons par ailleurs, à titre informatif, un article du Journal de Montréal concernant l'enjeu soulevé dans cette lettre.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur général,



Luc Clouâtre

p. j. Article du Journal de Montréal

c. c. M. Christian Dubé, président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale

Mme Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux

M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation

M. Gaétan Barrette, député de La Pinière

M. Vincent Marissal, député de Rosemont

M. Martin Ouellet, député de René-Lévesque

ARGENT

L'achat groupé en santé nuisible aux PME d'ici

La situation pourrait empirer avec la création du Centre d'acquisitions gouvernementales par Québec



PATRICK BELLEFLEUR
 Mercredi, 23 octobre 2019 00:00
 MISE À JOUR Mercredi, 23 octobre 2019 00:00

Le regroupement d'achats pour les hôpitaux à l'échelle du Québec menace les PME d'ici au profit de grandes multinationales, signale un fabricant de fournitures médicales de Mirabel.

Déjà, les pratiques des trois grands groupes d'approvisionnement en commun du Québec empêchent les petits joueurs de remporter les plus importants appels d'offres, estime le directeur général de PAMA Manufacturing, Luc Clouâtre.

«Pour éliminer tous les petits, ils font d'énormes soumissions. Donc, tu gagnes tout ou tu perds tout. Ou tu remportes seulement des petites sections qu'ils ont séparées», résume-t-il.

Son entreprise, qui emploie 28 personnes, se spécialise dans la production de quelque 700 produits médicaux stériles, comme des seringues, des scalpels ou des tampons.

Marché bloqué

M. Clouâtre donne l'exemple d'un appel d'offres lancé par le Groupe d'approvisionnement en commun de l'Est-du-Québec, l'an dernier. Les géants américains Medline et Cardinal Health se sont partagé le premier volet d'une valeur de près de 35 millions de dollars, sur cinq ans.

Les gagnants se retrouvent donc à occuper une très importante part de marché pour l'Est-du-Québec pendant plusieurs années.

«Ça ferme la porte à tout le monde» qui n'a pas remporté le contrat, déplore Luc Clouâtre.

Un deuxième volet, beaucoup plus petit, a été partagé entre plusieurs entreprises, dont PAMA Manufacturing.

Contrats provinciaux

Le directeur général de PAMA Manufacturing craint que la situation s'aggrave avec la création d'un Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) prévu par le projet de loi 37, déposé par le président du Conseil du trésor, Christian Dubé.

Celui-ci prévoit notamment que le ministre de la Santé pourra «déterminer les biens et les services pour lesquels le recours au Centre devient obligatoire».

«Avec le CAG, ça veut dire qu'ils vont faire des contrats provinciaux. Ça va éliminer tous les petits Québécois qui sont sur le marché», estime M. Clouâtre.

Un point de vue qui fait écho aux propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec, qui affirmait en septembre dernier que «la centralisation du processus d'acquisition pourrait fragiliser les PME».

«Personne n'a intérêt à voir émerger un monopole, un fournisseur unique qui approvisionnerait l'ensemble des ministères ou du système de santé avec une gamme précise de produits», affirmait son président-directeur général, Stéphane Forget, dans un communiqué.

Au Conseil du trésor, on assure que Québec va «surveiller le marché pour nous assurer de ne pas diminuer la place qu'occupent actuellement les PME».

«Un suivi des effets de la proposition sur la part des marchés publics obtenue par les PME sera effectué et, s'il y a lieu, des mesures supplémentaires pourraient être mises en place», écrit l'attachée de presse de M. Dubé, Myrian Marotte.

Elle note que 82 % des contrats soumis à la Loi sur les contrats des organismes publics sont allés à des PME au cours des quatre dernières années.

L'étude du projet de loi 37 débute aujourd'hui à Québec. Les trois grands groupes d'approvisionnement en commun du Québec seront parmi les premiers groupes entendus.

ÉCOUTER EN DIRECT